

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22717**

Intitulé

MASTER : MASTER Diplôme de Sciences Po Rennes - Spécialité Expertises de l'action publique territoriale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut d'études politiques de Rennes (IEP)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de Sciences Po Rennes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

Formacode(s) :

13021 collectivité territoriale, 13027 politique publique, 82074 agent de la fonction publique territoriale

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La complexification croissante de l'action publique territorialisée est à l'origine de besoins en professionnels capables en termes de connaissances et de compétences de comprendre les liens et les logiques entre niveaux et secteurs différents pour agir. C'est à cette nouvelle demande "d'experts généralistes" de l'action publique territorialisée, à laquelle concourent l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs privés, que s'adresse cette certification.

Le titulaire de cette spécialité conçoit et organise des enquêtes, produit des connaissances, construit des analyses, propose des recommandations pour guider l'action publique.

Cette activité d'études, de conseil et de conception met l'accent sur les problématiques transversales et intersectorielles. Elle vise à favoriser les articulations entre les différents échelons de la puissance publique (Union Européenne, Etat, collectivités, EPCI...) tout en accompagnant la constitution des partenariats publics/privés.

En outre, le profil des étudiants formés à l'animation des démarches d'expertises les rend aptes à postuler sur les emplois plus directement liés à l'organisation, la gestion et la mise en oeuvre des politiques publiques.

-Capacité à concevoir, négocier et animer les différentes séquences d'expertise: *Observation et veille stratégique, Diagnostic, Suivi et bilan, Evaluation, Travaux prospectifs...*

-Maîtrise des principes méthodologiques d'étude en sciences sociales et des techniques d'enquête

-Développement de réseaux et animation de séquences participatives

-Formalisation de rapport et aide à la décision

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

-Collectivités territoriales

-Services déconcentrés de l'Etat

-Fédérations

-ONG

-Associations, Syndicats

-Bureaux d'études, cabinets de conseil, d'expertise

-Chargé d'études, consultants

-Directeur d'études, responsable prospective et stratégie régionale

-Chef des études et de la planification

-Chargé de mission, chef de projet, coordonnateur

-Directeur et chef de service

-Cadres en charge de la conception, du pilotage stratégique et de la mise en oeuvre de l'action publique territoriale et des politiques publiques locales

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1802 : Développement local

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalités d'accès à la formation: Après la 4^{ème} année d'IEP, être titulaire d'un Master 1 ou équivalent des filières à dominante de sciences humaines et sociales (droit, AES, sociologie, histoire, géographie...). D'autres diplômes sont acceptés : ingénieur, médecin... (des candidatures de ce type se sont déjà présentées et ont été admises avec succès).

Descriptifs des composantes de la formation: le programme d'enseignement est constitué de 4 Unités d'Enseignement fondamentales sur 2 semestres. Les apports méthodologiques sous formes d'études de cas, d'expériences de professionnels et d'ateliers complètent ces apports dans le cadre des UE 2 et 3.

UE1 (10 ECTS): Enseignements généraux: sociologie des acteurs et de l'action publique, sociologie de l'intégration européenne et européanisation, les processus sociaux d'individualisation, les concepts et l'imagination sociologique. (Un contrôle écrit)

UE2 (10 ECTS): Séminaires spécialisés : espaces publics, secteurs et territoires: territorialisation de l'action publique, politiques urbaines, culturelles, sanitaires et sociales, finances publiques locales. (Un contrôle oral plus contrôle continu)

UE3 (10 ECTS): Développement des méthodes expertes: diagnostiquer, agir, expertiser : observer les faits sociaux, méthodologie du diagnostic, l'évaluation des politiques publiques, techniques d'enquête et analyse, analyse prospective. (Contrôle continu à partir de travaux collectifs écrits et oraux)

UE4 (30 ECTS): Concevoir et réaliser une mission d'expertise: séminaires "construire des expertises" et "construire son projet professionnel", voyage d'étude d'une semaine et stage de 4 à 6 mois. (Un rapport d'expertise, un compte rendu de mission et une soutenance)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
Par expérience dispositif VAE	X		Composition du jury votée par l'IEP

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Equivalence partielle pour Master AEPE cohabilité par l'IEP de Rennes et l'Université de Rennes 1	

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 2005- 1119 du 5 septembre 2005 modifiant le décret n° 99- 747 du 30 août 1999 relatif au grade de master:

- Code de l'éducation Article D719-190 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université.
- Code de l'éducation Article D612-34 relatif au grade de master de l'IEP

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret de création du Grade de Master en date du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.sciencespo-rennes.fr/

<http://www.sciencespo-rennes.fr>

Lieu(x) de certification :

Institut d'études politiques de Rennes (IEP) : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

Institut d'Etudes Politiques de Rennes

104 Boulevard de la Duchesse Anne 35700 Rennes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut d'Etudes Politiques de Rennes

104 Boulevard de la Duchesse Anne 35700 Rennes

Historique de la certification :

Créé à la rentrée 2004-2005 au sein de l'IEP de Rennes, ce dispositif a été conçu à la suite du DEA "Action publique et territoire en Europe". Son intitulé depuis sa création jusqu'à juin 2017 est " Expertises de l'action publique territoriale" et puis devenu "Gouverner les mutations territoriales en 2017-2018. Il est fortement articulé à une spécialité à finalité recherche (Master "Analyse des problèmes publics").

Il bénéficie de l'appui du CRAPE laboratoire de recherche (IEP de Rennes, Université de Rennes 1 et CNRS).

Certification précédente : Droit, économie, gestion, mention science politique, spécialité Expertise de l'Action Publique Territoriale (EAPT)